

APPEL À PROJETS

RÉSIDENCE PRO À LA VILLA MÉDICIS 2025-2026

& Labellisation RESIDENCE PRO 26/28

Depuis quatre ans, la Région Grand Est, en partenariat avec la région académique, offre aux élèves de lycées professionnels et agricoles une opportunité unique : celle de participer à la **Résidence Pro à la Villa Médicis**, à Rome. Ce projet prestigieux met en lumière les filières professionnelles en les valorisant comme des filières d'excellence, tout en offrant une expérience à la fois artistique, culturelle et humaine.

Fort du succès des trois premières éditions, la Région Grand Est va contractualiser avec l'Académie de France à Rome – Villa Médicis un partenariat de trois ans. 250 lycéens du Grand Est vivront chaque année jusqu'en mai 2028, cette expérience unique de la Résidence Pro.

Pour cette quatrième édition, l'appel à projets sera constitué de deux volets distincts :

- **Volet 1 AAP Résidence pro 2026** : 12 établissements seront sélectionnés pour participer à la Résidence Pro 2026, sur le thème « **Du banquet romain aux arts de vivre de demain** ».
- **Volet 2 Labellisation résidence Pro pour 3 ans** : Parmi ces 12 lycées, trois lycées (un par académie) seront labellisés pour participer aux trois prochaines éditions de la Résidence Pro. Ces établissements auront la possibilité de choisir différents groupes classe de différentes filières chaque année, permettant ainsi de faire rayonner le dispositif et d'offrir cette opportunité à un maximum d'élèves. Il sera aussi possible à un même groupe d'élèves (de plusieurs filières différentes ou non) de participer sur trois ans, bénéficiant d'un parcours de progression structuré.

VOLET 1 : Appel à Projets Résidence Pro 2026

À travers cette résidence, les élèves auront l'occasion de plonger au cœur du patrimoine romain tout en réalisant un **chef-d'œuvre collectif** lié à leur domaine de formation. Ce travail, qui s'étend sur toute l'année scolaire, aboutira lors d'une semaine immersive au sein de la prestigieuse Villa Médicis, du **4 au 8 mai 2026**.

Cette expérience exceptionnelle contribue non seulement à enrichir les apprentissages scolaires, mais également à développer des compétences transversales telles que la créativité, le travail en équipe, l'autonomie et l'ouverture culturelle. Les élèves repartiront transformés, forts d'une expérience collective qui marquera durablement leur parcours.

Thématique 2026 : « **Du banquet romain aux arts de vivre de demain** » : Cette quatrième édition invite les participants à explorer la richesse et les traditions du banquet romain, symbole de convivialité et de partage, tout en les réinterprétant à travers le prisme des enjeux contemporains. L'objectif est de concilier les héritages du passé avec les perspectives d'avenir, en mettant en avant les produits de notre région, la durabilité, l'innovation et l'art de vivre ensemble

Objectifs du projet :

- Associer les compétences des élèves à une exploration de la culture romaine et de ses traditions conviviales.
 - Réaliser un **chef-d'œuvre collectif**, mettant en valeur les savoir-faire professionnels et les enjeux liés au vivre-ensemble.
 - Sensibiliser les élèves à l'innovation, à la durabilité et à l'art de vivre en société.
-

Qui peut candidater ?

Tous les lycées professionnels et agricoles du Grand Est proposant des formations dans les domaines suivants et concourant directement ou indirectement à la thématique :

- **Hôtellerie et restauration**
- **Filières agricoles**
- **Métiers d'art** (arts de la table, arts décoratifs, arts visuels)
- **Métiers de la beauté et du bien-être**
- **Soins à la personne**
- **Commerce et communication**
- **Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement**
- **Métiers de la réalisation d'ensemble mécaniques et industriels**

Chaque établissement peut engager jusqu'à **25 élèves**, issus d'une ou plusieurs classes. Les projets doivent s'inscrire dans une démarche collaborative et intégrer des savoir-faire spécifiques aux filières concernées.

Financement :

La Région Grand Est prendra en charge :

- **100 % des frais de transport, d'hébergement et de restauration** pour les élèves et leurs accompagnateurs (hors restauration lors des trajets allers et retours, ainsi que la soirée libre du mercredi soir).
 - Le coût des activités pédagogiques, en partenariat avec la Villa Médicis, sera cofinancé par la Région et l'Académie de France à Rome.
 - Les établissements prendront en charge les coûts de réalisation des chefs-d'œuvre.
-

Modalités de candidature :

Chaque établissement devra soumettre un avant-projet décrivant :

- Le **chef-d'œuvre collectif** envisagé, inspiré de la thématique et intégrant une référence à la culture romaine.
- La mobilisation des élèves et la collaboration entre enseignements généraux et professionnels.

VOLET 2 : Appel à Projets Labellisation Résidence Pro 2026 - 2028

Le label attribué dans le cadre du Volet 2 valorise l'engagement des établissements à intégrer durablement le projet Résidence Pro dans le projet éducatif de l'établissement. Ce volet met l'accent sur :

- Un parcours sur trois ans, permettant aux établissements labellisés de bénéficier de trois années consécutives de participation à la résidence pro, avec la possibilité d'impliquer différents groupes classe ou un même groupe pour construire un parcours de progression cohérent.
- Un projet pédagogique structuré, visant à généraliser l'éducation artistique, culturelle et auprès des élèves des filières concernées.
- Une valorisation des chefs-d'œuvre et des filières pro en mettant en avant les travaux des élèves.
- Une démarche partenariale forte, mobilisant des structures culturelles et les entreprises pour enrichir le projet.

A noter que les thématiques Résidence Pro 2027 et 2028 n'ont pas encore été déterminées et le seront ultérieurement.

Qui peut candidater ?

Tous les lycées professionnels et agricoles du Grand Est au sens large peuvent candidater. Ils devront obligatoirement répondre à l'appel à projets au volet 1.

Modalités de candidature :

En complément des attendus du volet 1, chaque établissement devra soumettre un projet décrivant :

- Présentation du projet éducatif : un exposé détaillé sur l'intégration du projet Résidence Pro dans le projet éducatif global de l'établissement, en précisant comment ce dernier s'inscrit dans la dynamique de l'établissement pour les trois années à venir.
- Parcours d'éducation artistique et culturelle : un parcours cohérent qui associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes et les professionnels de la culture, l'acquisition de connaissances et la pratique artistique.
- Démarche partenariale : une présentation des partenariats envisagés avec des entreprises, des jeunes artisans, des institutions culturelles et des acteurs locaux qui contribueront à enrichir le projet Résidence Pro.
- Valorisation des travaux des élèves : des propositions sur la manière dont les chefs d'œuvre réalisés par les élèves seront valorisés au sein de l'établissement et à travers des événements extérieurs (expositions, construction pérenne, ..., etc.).
- Engagement de l'établissement : une description des moyens humains et techniques que l'établissement mettra en œuvre pour garantir la mise en place et la pérennité du projet sur trois ans.

PRÉSENTATION DU LYCÉE (contexte, nombre d'élèves, filières,...)

--

L'ÉQUIPE PROJET

Nommer les membres de l'équipe projet et préciser leur fonction (à noter que seuls trois professeurs maximum pourront accompagner le groupe classe à Rome)	
---	--

LES CLASSES CONCERNÉES

Nommer chaque classe concernée, préciser son effectif et la formation suivie	
--	--

DESCRIPTIF DU PROJET EN 8 à 10 LIGNES MAXIMUM

--

DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DU PROJET

PIECES JOINTES :

- Obligatoirement, un visuel du projet (dessin, photo, schéma, prototypes,...)
- Vidéos, podcasts,... (non obligatoire)

Volet 2

(à remplir uniquement si le lycée souhaite être labellisé Résidence Pro Villa Médicis sur les trois prochaines années)

Expliquer en quoi il serait opportun pour votre établissement d'être labellisé « Résidence pro Villa Médicis pour les 3 prochaines années ? Comment le projet Résidence Pro s'intégrera-t-il dans le projet éducatif de votre établissement ?

Quels partenaires (entreprises, institutions culturelles, artisans) seront impliqués et comment les travaux des élèves seront-ils mis en valeur (expositions, événements, productions pérennes) ?

Quels moyens humains et matériels seront mobilisés pour assurer la mise en place et la continuité du projet sur trois ans (équipe projet, ateliers, ...)?